ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2008-98 du 25 avril 2008 portant nomination à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : *SJSM0830384S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment le livre III de la partie V ;

Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1er

Mme Kreft-Jaïs (Carmen) est nommée chef du département de pharmacovigilance à la direction de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 25 avril 2008.

Le directeur général,
J. Marimbert